

# REUNION DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2011

Le Premier Février deux Mil Onze à 20 heures 30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Michel BAR, Maire**.

**ETAIENT PRESENTS** : M BAR, Mme AUBRY, M CHENNEVIERE, M HUARD, M RENARD, M VICTOR, M. LEMUNIER, Mme MAHERAULT., M. FERREY. Mme JOURDAN, Mme MAUPAS.

**ABSENT EXCUSE** : M VALLEE, M SOULARD (2 pouvoirs)

**DEMISSIONNAIRES** : Mme BOULAN, Mme SOHIER

**Secrétaire de séance** : Michel HUARD

## **Projet d'achat Rue de la Poste :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une opportunité s'offre à la commune pour le projet de « Village de caractère » avec la vente d'une maison au n° 48 Rue de la Poste. Cette acquisition présente plusieurs intérêts : le passage commun avec les écoles, la possibilité de faire un logement à l'étage et garder le rez-de-chaussée pour accueillir un atelier et un commerce. La proposition d'achat faite au propriétaire est de 122 850 € acte en main.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de reporter sa décision lors de la prochaine réunion et demande à visiter la propriété avant de se prononcer.

## **Vitrine du garage au n° 54 Rue de la Poste**

Suite à l'agrandissement du salon de coiffure et à l'accord du permis de construire, il s'avère que la vitrine avec parment bois, plus esthétique, occasionne un surcoût par rapport au P.V.C.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de prendre en charge le coût de la vitrine, dans ce bâtiment propriété de la commune, soit 3 560,49 € T.T.C.

## **Infirmierie et logement du gardien à Lionel Terray**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le coût total de construction du logement de gardien et l'infirmierie de la Base Lionel Terray est de 129 210,91 € (sans la peinture et le raccordement à l'assainissement).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte le coût de cette construction et autorise le Maire à lancer les travaux.

## **Projets 2011**

- L'appel d'offres pour le ruisseau de la Porte est lancé.
- En attente de devis pour la pose de caniveaux au cimetière.
- En attente de devis pour les sanitaires près des terrains de tennis.
- En attente de devis pour les réserves incendie près du fil de l'eau et au village de la Rue.
- Cheminement de la Cambronnerie : l'étude d'un projet est en cours.
- Parking handicapés sous le Viaduc avec création de 2 places de stationnement
- Améliorer le stationnement près de l'aire de camping-car au terrain de sports.
- Sanitaires de la garderie : le montant des travaux est d'environ 37 500 €, le conseil municipal décide de déposer un permis de construire et charge Monsieur le Maire de demander des subventions

- Ralentisseurs : en attente de pose.
- Maison des Connaissances et des Echanges : Le mobilier est commandé. Il reste à faire l'accès par la maternelle. A voir également la gestion des activités et l'identification des pièces.

## **Travaux complémentaires Lotissement de la Crête**

Monsieur le Maire informe que des travaux supplémentaires sont à prévoir dans le Lotissement de la Crête avec la pose de bordures sur 160 m. Le coût de ces travaux est de 3 926,71 €.

Le Conseil Municipal accepte cette dépense supplémentaire.

## **Questions diverses**

↳ Courrier pour manèges Fête Saint-Pierre: Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu un courrier d'un riverain mécontent des désagréments occasionnés par l'installation d'un manège Rue Arsène Delavigne.

↳ Courrier Centre de Loisirs : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la lettre de remerciement de la Base Lionel Terray pour la bonne organisation et entente entre la Base et la Municipalité.

↳ Réglementation piscine : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une nouvelle réglementation des services de l'état oblige à prendre 2 MNS pour l'encadrement des enfants des écoles maternelles. Un coût supplémentaire est donc à prévoir.

↳ Divers : Balisage des chemins à envisager – Le passage du Bibliobus à étudier – ancienne bibliothèque : prévoir travaux.

**La séance a été close à 23h15**